



Manuel des parents

Information pour les parents

Table des matières

1. Adresse et emplacement des chalets.....	2
2. Piscines et heures d'animation.....	3
3. Service de garde.....	3
4. Heure d'arrivée/départ, absences	3
5. Diner et collations.....	4
6. Problèmes de santé/maladie/médication.....	4
7. Accidents.....	4
8. Transport.....	5
9. Sorties.....	5
10. Activités.....	5
11. Natation.....	5
12. Bulletins hebdomadaires.....	6
13. Tenue vestimentaire.....	6
14. Chandail du camp de jour.....	6
15. Crème solaire	6
16. Objets perdus et objets de valeurs.....	7
17. Conduite des enfants.....	7
18. Nouvelles inscriptions.....	7
19. Annulations	7
20. Équipe d'animation.....	8
21. Conseil d'administration.....	8
22. Questions, commentaires, et suggestions.....	8

1. ADRESSE ET EMPLACEMENTS DES CHALETS

Veillez cliquer sur les hyperliens pour activer la fonction de cartographie Google.

Centre Civique (bureau)

12001, boul. Salaberry, D.D.O.

Westminster (Kidz Camp)

542 rue Westminster, D.D.O.

Sunnybrook (Kidz Camp)

100, Cadman, D.D.O.

Terry Fox (Kidz Camp)

100, Fairview, D.D.O.

Westwood (Aventure)

45, Thornton

Elm (Athlétique)

532 Rue Montcalm, DDO

2. PISCINES ET HEURES D'ANIMATION

Heures d'animation: 8h30 à 16h30

Piscine A.A.D.D.O.

12001, boul. de Salaberry, D.D.O. (Camp Aventure)

Piscine Westminster

542, rue Westminster, D.D.O. (Chalet Westminster)

Piscine Glenmore

120, Glenmore, D.D.O. (Chalet Sunnybrook)

Piscine Westpark

100, Wilson, D.D.O. (Chalet Terry Fox)

Piscine Elm

532 rue Montcalm, DDO (Chalet Elm)

3. SERVICE DE GARDE

Heures: 7h à 8h30 et 16h30 à 18h

Les frais de gardiennage sont inclus dans les frais d'inscription. Des frais supplémentaires de \$1.00 par enfant par minute de retard seront imposés.

4. HEURE D'ARRIVÉE/DÉPART, ABSENCES ET RETARDS

ABSENCES

En cas d'absence ou de retard, veuillez nous envoyer un courriel au info@campdejourddo.com

Vous devez laisser votre nom, le nom de l'enfant, son parc et le nombre de jours d'absence.

Cette procédure nous permet d'alléger le travail du personnel de bureau qui, lors de l'absence ou d'une arrivée tardive non confirmée d'un enfant, un courriel sera envoyé.

ARRIVÉE AU PARC

À chaque jour, vous devez vous assurer que votre enfant est pris en charge par son moniteur et a signé les document de drop-off avant de partir. À 9h00, les moniteurs prennent les présences de leur groupe et communiquent l'information à leur chef de camp.

DÉPART DU PARC

L'enfant ayant la permission de quitter seul le parc peut le faire à partir de 16h30. Une permission écrite doit être envoyée au chef de camp pour qu'un enfant puisse quitter plus tôt. Lorsque le parent vient chercher son enfant, il ou elle doit avertir le moniteur avant de quitter avec l'enfant. Pour la sécurité de vos enfants, le camp de jour se réserve le droit de demander des pièces d'identité à la personne venant chercher l'enfant. Seules les personnes autorisées à venir chercher votre enfant pourront le faire. Une autorisation écrite d'un parent ou tuteur est

nécessaire dans l'éventualité où un individu non inscrit sur la liste de gens autorisés à quitter avec l'enfant sera responsable de venir chercher l'enfant au camp. Cette autorisation devra être remise au chef de camp par le parent ou tuteur. Si toutefois il s'agit d'une urgence, une autorisation téléphonique sera acceptée après vérification de certaines données personnelles.

5. DÎNERS ET COLLATIONS

L'enfant doit apporter son repas TOUS les jours. Si votre enfant oublie son repas, nous communiquerons avec vous afin que vous veniez lui en porter un.

Nous n'avons pas de réfrigérateur ni de four micro-ondes à la disposition des enfants. Nous suggérons que votre enfant utilise un bloc réfrigérant ou un sac à lunch isolé.

Veuillez prévoir deux collations par jour (fruits, légumes en bâtonnets, jus, etc.), bouteille d'eau, et un lunch.

Tous nos camps sont sans arachides.

6. PROBLÈMES DE SANTÉ/MALADIE/MÉDICATION

Si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaires, asthme, etc.), veuillez en avvertir le chef de camp.

Nous n'administrons pas de médicaments.

Nous ne fournissons pas de médicaments.

Si votre enfant souffre d'allergies et a besoin d'un Epipen, assurez-vous que celui-ci soit facilement accessible au personnel du Camp de Jour, idéalement accroché à la ceinture de votre enfant.

L'enfant qui a de la fièvre ou une maladie contagieuse doit rester à la maison. Veuillez en informer le camp de jour au info@campdejourddo.com. Nous suivons les lignes directrices de Santé Québec en ce qui concerne Covid.

7. ACCIDENTS

En cas d'accident, nous communiquons immédiatement avec les personnes ressources mentionnées dans la fiche d'inscription de l'enfant. Sans votre accord, votre enfant est transporté en ambulance qu'en cas extrême puisque les frais de transport vous seront facturés. Un téléphone et une trousse de secourisme complète sont sur place tous les jours. Pour chaque accident, un rapport est rempli. Les animateurs du camp de jour reçoivent une formation en secourisme et RCR.

Les parents sont toujours informés, peu importe la blessure.

8. TRANSPORT

Au parc: Le parent ou tuteur de l'enfant est responsable d'amener et de venir chercher son enfant au parc.

Sorties: Des autobus scolaires assurent le transport des enfants les jours de sortie. Les horaires vous seront communiqués dans les bulletins hebdomadaires.

Piscine: Les parcs se rendent à la piscine à pied.

Il est strictement interdit au moniteur de transporter un enfant dans sa propre voiture peu importe les circonstances.

9. SORTIES

L'heure de départ sera indiquée sur l'horaire de la semaine. Nous ne pouvons pas attendre les retardataires. Aucun service n'est offert aux parcs pendant les sorties. Tous les enfants doivent apporter leur repas pour les sorties. En cas de pluie, la sortie peut être reportée au lendemain.

10. ACTIVITÉS

Les activités au parc sont organisées par l'équipe d'animation. Voici quelques exemples :

- Jeux coopératifs par groupes d'âge
- Grands jeux avec tous les enfants du parc
- Arts plastiques
- Jeux d'eau.
- Les sports

Un horaire de la semaine est disponible les fins de semaines. Cet horaire inclut :

- Horaire des activités
- Horaire de la piscine
- Heures de départ et d'arrivée pour les sorties*
- Messages importants
- Articles particuliers qui doivent être apportés au camp.

*** Veuillez prendre note que l'horaire de la semaine indiquera l'heure de départ et le jour pour la sortie de la semaine. On vous rappelle que l'autobus ne peut pas attendre les retardataires, puisque nous avons un horaire strict à respecter.**

11. NATATION

Le camp de jour visite la piscine durant la semaine. En plus des animateurs, des sauveteurs sont sur place pour assurer la sécurité des enfants. En cas de pluie, les périodes de baignade sont annulées. Pour éviter les risques de perte des vêtements, les enfants se changent au chalet du parc. Les campeurs sont encouragés à apporter leur gilet de sauvetage pendant les baignades libres.

12. BULLETINS HEBDOMADAIRES

Vous pourrez vous procurer le bulletin hebdomadaire les fins de semaine au www.campdejourddo.com.

Ce communiqué comporte :

Horaire des activités

Horaire des sorties à la piscine

Heures de départ et d'arrivée pour les sorties

Messages importants

Articles spécifiques à apporter

Événements spéciaux.

* ATTENTION : Le bulletin hebdomadaire vous indique l'horaire de départ du parc pour la sortie. On vous rappelle une fois de plus que les autobus ont un horaire strict à respecter.

13. TENUE VESTIMENTAIRE

Nous recommandons un short, un t-shirt, des espadrilles et un chapeau.

Sorties: Le port du T-shirt du camp permet aux animateurs de repérer votre enfant plus facilement dans les endroits publics.

14. CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

Le T-shirt du camp est obligatoire lors des sorties de façon à faciliter l'identification et la surveillance dans les lieux publics. Le prix du T-shirt est inclus dans les frais de camp. Le T-shirt est remis à l'enfant lors de sa première journée au camp.

15. CRÈME SOLAIRE

Nous vous demandons d'appliquer de la crème solaire avant l'arrivée au parc. Votre enfant doit aussi apporter une bouteille de crème solaire dans son sac à dos tous les jours. Le camp de jour ne fournit pas ces produits. Les produits à l'épreuve de l'eau sont fortement recommandés.

16. OBJETS PERDUS ET OBJETS DE VALEURS

Le Camp de Jour Dollard-des-Ormeaux n'est pas responsable des objets perdus. Nous tenons tout de même les portes des chalets verrouillées en notre absence afin de réduire les risques de vol.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'apporter tout objet de valeur au camp (cellulaire, jeux vidéo, jouettes, etc.) et que le camp n'est pas responsable pour les objets perdus ou volés. Il est fortement conseillé de laisser tout objet de valeur à la maison.

17. CONDUITE DES ENFANTS

Afin que vos enfants passent un bel été au camp de jour, nous devons avoir certains règlements. Le respect est important pour tous et les comportements irrespectueux ne sont pas tolérés. Aucune violence verbale, physique ou gestuelle n'est tolérée à l'endroit des enfants et du personnel du camp.

Voici des exemples de manquement au règlements:

- Violence
- . Vandalisme
- Impolitesse
- Langage inacceptable
- Lancement d'objets
- Morsure des autres
- Bris de matériel
- Conduite inacceptable
- Refus d'obéir aux consignes
- Objets interdits
- Sortie du camp sans permission

Si le campeur n'est pas en mesure de démontrer un comportement approprié, le camp de jour de DDO se réserve le droit de mettre fin à l'inscription du campeur.

18. NOUVELLES INSCRIPTION

Il n'est pas trop tard pour inscrire un enfant au camp de jour. Contacter nous au bureau 514-694-0970 pour plus d'information, ou enregistré en ligne sur notre site web

www.campdejourddo.com

Les inscriptions sont seulement confirmées quand le paiement est fait.

19. ANNULATIONS

Une demande écrite d'annulation parvient au Camp de Jour DDO au moins deux (2) semaines avant le début du séjour. Toute autre demande d'annulation ne respectant pas le délai de deux semaines ne pourra s'effectuer sans un billet médical. Il n'y a aucun remboursement pour les journées où votre enfant est absent. Il n'y a aucun échange de journée.

20. ÉQUIPE D'ANIMATION

Voici les membres de l'équipe dynamique qui se chargeront de divertir vos enfants cet été.

Chef de camp: Le chef de camp supervise toutes les activités. C'est la personne ressource si vous désirez obtenir de l'information et en cas de problème.

Animateur: Pour chaque groupe de 10 enfants, il y a un animateur responsable de l'animation. C'est l'animateur qui relève le défi de divertir vos enfants du matin au soir.

Aide-animateur: Ces jeunes bénévoles en formation aident les animateurs et les chefs de camp afin d'acquérir de l'expérience en tant qu'animateur.

Directeur et directeur-adjoint: L'administration supervise et coordonne toutes les activités du camp de jour.

21. COMITÉ D'ADMINISTRATION

Notre comité d'administration est composé de parents volontaires qui contribuent à la réussite du camp de jour.

Membres du comité :

Président : Mark Levine
Sam Mariani
Erin Schwartz

22. QUESTIONS, COMMENTAIRES, ET SUGGESTIONS

Appelle- nous au 514-684-0970 pour toutes questions, commentaires et/ou suggestions concernant le Camp de Jour D.D.O.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET BON ÉTÉ !